

JOURNEE PREVENTION

Troubles musculosquelettiques

LES TMS : UNE FATALITE ?

Les troubles musculosquelettiques sont la première cause de maladie professionnelle en France, et leur nombre a augmenté de 60% depuis 2003. Les TMS, qui représentent un grave problème de santé au travail, touchent de nombreux secteurs d'activités et leurs conséquences pour les entreprises, sont souvent sous-estimées : absentéisme, désorganisation, baisse de performance, perte de qualité, coûts directs et indirects.

Ainsi, comment :

- Comprendre le phénomène d'apparition des TMS
- Mettre en place une démarche de prévention

Le programme suivant sera proposé avec l'intervention d'ergonomes au département prévention de l'AIST 22.

09:00-17:00 • Programme

Contexte

Définition des TMS

Exemples de pathologies

Tableaux et reconnaissance des maladies professionnelles

Chiffres (sinistralité par secteur d'activité, coûts TMS)

Contexte réglementaire et normatif

Comprendre le phénomène d'apparition des TMS

Comprendre l'ampleur du phénomène

Les facteurs de risque

Cas concret : identifier les facteurs de risque

Mettre en place une démarche de prévention des TMS

Les conditions de réussite

Les différentes étapes

Les acteurs clé associés

Exemples d'outils d'analyse

Principes d'analyse d'une situation de travail

Echanges

12:30 – 13:30 • Pause-déjeuner (1h)

Le déjeuner facultatif est servi dans nos locaux.

Formation gratuite

Cette session de formation sur la prévention des risques professionnels bénéficie du concours financier de la branche Accidents du Travail et Maladies Professionnelles de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie.

Contact au 02.96.77.22.33

Emmanuelle BROCCHI, Conseillère Environnement Sécurité
ebrocchi@upia22.fr